

Y. DELAPORTE

chapelain de notre-dame de la brèche

NOTES SUR LA CHAPELLE
NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

A CHARTRES



DREUX

IMPRIMERIE
MODERNE

1943

Imprimatur

Carnoti, die viij Septembri. MCMXLIII

† RADULPHUS

Episcopus Carnotensis

1871 SP

OFFICES DES PAROISSES DE CHARTRES

Cathédrale. — Paroisse Notre-Dame. — Dimanche 3 mars. — La Quinquagésime. — Messes basses à 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. 45 et 11 h. 30. — 7 h. 30, messe de communion des hommes et jeunes gens. — 9 h., messe des enfants. — 10 h., grand'messe. — 13 h. 45, réunion des Enfants de Marie à Ste-Foy. — 14 h. 30, vêpres, complies, salut, recommandations à N.-D. et chapelet. — A tous les offices, quête pour l'Institut Catholique de Paris.

Solennité des Quarante-Heures. — Lundi et mardi, le St-Sacrement sera exposé à la Crypte paroissiale, de 8 h. 30 à 17 h. — A 17 h., reposition et salut du St-Sacrement. — On acceptera avec reconnaissance les fleurs pour décorer l'autel. Les apporter à la Crypte paroissiale le dimanche matin.

Mercredi 6. — Les Cendres (abstinence et jeûne). — Imposition des cendres à la Crypte paroissiale de 7 h. à 8 h. 30. — 9 h., bénédiction des cendres à N.-D. de Sous-Terre et grand'messe. — 17 h., salut du St-Sacrement, Crypte paroissiale.

Jeudi 7. — 7 h. 30, réunion des dames du St-Sacrement. — 17 h., adoration réparatrice et salut.

Dimanche 10. — 7 h. 30, messe de communion des jeunes filles.

Paroisse Saint-Pierre. — Dimanche 3 mars. — La Quinquagésime. — A la chapelle des catéchismes, messes à 6 h. 45, 7 h., et 8 h. — A la chapelle du Patronage St-Joseph, messe des catéchismes, à 9 h. 45. Grand'messe à 10 h. — Messe basse à 11 h. 30.

Mercredi 6. — Les Cendres. — 1^{re} messe à 6 h. 45. — A 6 h. 45, bénédiction et imposition des cendres, grand'messe. — 11 h. 30, réunion à l'église de tous les enfants des catéchismes pour l'imposition des cendres.

Mars, mois de saint Joseph. — Tous les jours, à l'issue de la messe de 7 h., prières en l'honneur de saint Joseph.

CHAPELLE SAINT-CHERON : le dimanche, à 8 h., grand'messe. — En semaine, 7 h., messe basse. — **CHAPELLE SAINTE-ÉLISABETH :** le dimanche, à 8 h. 30, grand'messe. — En semaine, à 7 h., messe basse.

Paroisse Saint-Aignan. — Dimanche 3 mars. — La Quinquagésime. — 7 h., 9 h. et 11 h. 30, messes basses. — 8 h., messe de persévérance pour les jeunes filles, allocution. — 10 h., grand'messe. — 14 h., vêpres, procession, chapelet et salut. — A tous les offices, quête pour l'Institut Catholique. — Après chaque messe, quête pour les écoles libres.

Mercredi 6. — Les Cendres (jeûne et abstinence). — 6 h. 30, première messe. — 7 h. 30, bénédiction des cendres et messe basse.

CHAPELLE SAINT-JEAN-D'ARC. — 8 h. 30, messe avec chants. — 17 h. 30, salut. — **Mercredi, les Cendres,** 7 h., imposition des cendres. — **Exercices du Carême :** mardi, 20 h. 30, sermon par M. l'abbé Bridet ; vendredi, 20 h. 30, chemin de la croix.

CHAPELLE SAINTE-THÉRÈSE. — 8 h., messe avec chants. — 9 h., messe des enfants. — 17 h. 30, complies et salut. — **Vendredi et samedi,** 1^{re} messe à 7 heures.

Tiers-Ordre de St-François-d'Assise. — La messe sera dite mardi 5 mars, à 7 h. 30, chapelle Sainte-Madeleine.

CHARTRES -:- Maisons de confiance

Tout ce qui
concerne la

CHARPENTE

Ch. SOUMEILHAN

21, rue de Courville — Tél. 6.89

GRAINES

Potagères, Fourragères
& de Fleurs

Charles Tuvache

24, rue du Gr.-Faubourg - Tél. 827

Entreprise de Plomberie

SANITAIRE, CHAUFFAGE

BRICE MACÉ

16 et 17, rue Victor-Gilbert - Tél. 6.30

VINS EN GROS

CIDRERIE

Pierre PORTEAULT

5, rue Saint-Jean — Tél. 11.07

CALENDRIER LITURGIQUE CHARTRAIN DE MARS 1946

- 1^{er}. Vendredi. — De la férie, messe *Exsurge*, (messe conventuelle *Requiem*).
2. Samedi. — Office de la Sainte Vierge, *simple*, messe *Salve*. Anniversaire de l'Élection de S. S. Pie XII.
3. **Dimanche de la Quinquagésime**, *semid.*, messe *Esto*. — Aux Vêpres, mém. de S. Casimir, de S. Lucius et Suffrage ; à Complies, les prières.
4. Lundi. — S. Casimir, roi, conf., *semid.*, messe *Os justi*.
5. Mardi. — De la férie, messe *Esto*.
6. Mercredi. — *Les Cendres*, messe *Misereris*. — Tous les jours de semaine du Carême, *messe de la férie*, ou mémoire et évangile ultime de la férie, selon les Rubriques. La messe capitulaire est de la férie, sauf aux fêtes classées. — *Jeûne et abstinence*.
7. Jeudi. — Messe fériale *Dum clamarem*. — S. Thomas d'Aquin, conf. doct., *double*, messe *In medio*.
8. Vendredi. — Messe *Audivit*. — S. Jean de Dieu, conf., *double*, messe *Os justi*.
9. Samedi. — *Audivit*. — Ste Françoise Romaine, veuve, *double*, messe *Cognovi*.
10. **Dimanche**. — 1^{er} de Carême, *semid.*, messe *Invocabit*, mém. des 40 Martyrs. — Aux Vêpres, mém. des Martyrs et Suffrage. — A Complies, les prières.
11. Lundi. — De la férie, messe *Sicut oculi*.
12. Mardi. — *Domine*. — S. Grégoire, pape, doct., *double*, messe *Si diligis me*. Anniversaire du Couronnement de S. S. Pie XII.
13. Mercredi. — *Quatre-Temps*, de la férie, messe *Reminiscere*.
14. Jeudi. — De la férie, messe *Confessio*.
15. Vendredi. — *Quatre-Temps*. NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE ; à Chartres, *double de 2^e classe*, messe *Hæc dicit*. — Dans le diocèse, *double-majeur*, messe fériale permise *De necessitatibus*.
16. Samedi. — *Quatre-Temps*, de la férie, messe *In tret*.
17. **Dimanche**. — 2^e de Carême, *semid.*, messe *Reminiscere*, mém. de S. Patrice. — Aux Vêpres, mém. de S. Cyrille et de S. Patrice.
18. Lundi. — *Redime*. — S. Cyrille de Jérusalem, év. doct., *double*, messe *In medio*.
19. Mardi. — S. JOSEPH, Epoux de la T.-S. Vierge, *double de 1^{re} classe*, messe *Justus*.
20. Mercredi. — De la férie, messe *Ne derelinquas*.
21. Jeudi. — *Deus*. — S. Benoît, abbé, *doub. maj.*, messe *Os justi*.
22. Vendredi. — De la férie, messe *Ego autem*.
23. Samedi. — De la férie, messe *Lex Domini*.
24. **Dimanche**. — 3^e de Carême, *semid.*, messe *Oculi*, mém. de S. Gabriel Archange. — 1^{re} Vêpres de la fête suivante, mém. du dimanche.
25. Lundi. — ANNONCIATION DE LA T. S. VIERGE, *double de 1^{re} classe*, messe *Vultum*.
26. Mardi. — De la férie, messe *Ego clamavi*.
27. Mercredi. — *Ego autem*. — S. Jean Damascène, doct., *double*, messe *Tenuisti*.
28. Jeudi. — *Salus populi*. — S. Jean de Capistran, conf., *semid.*, messe *Ego autem*.
29. Vendredi. — De la férie, messe *Fac mecum*.
30. Samedi. — De la férie, messe *Verba mea*.
31. **Dimanche**. — 4^e de Carême (ouverture des Pâques) *semid.*, messe *Létare*. — Aux vêpres, le Suffrage. — A Complies, les prières.

« Voix de Notre-Dame », 48, Cloître Notre-Dame, Chartres (E.-&-L.)
(Chèques postaux : cc. 141-42, Paris)

Abonnements 1946 : Voix bleue : 25 fr. ; Voix complète : 60 fr.

CHAPELLE NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

A l'emplacement où la chapelle de Notre-Dame de la Brèche a été bâtie, il y avait, nous dit le chroniqueur, « une Image de la Vierge, ayant au côté droit un nombre d'ecclésiastiques et « habitants à genoux et de l'autre plusieurs hommes armés « tirant contre la Vierge, en mémoire des hagiomaques repoulsés « par la dite Vierge. »

Les Chartrains ne se contentèrent pas de ce simple ex-voto, ils voulurent témoigner plus grandement leur reconnaissance à Notre-Dame ; ils lui construisirent une chapelle ; il était bon cependant de conserver ce premier geste de nos ancêtres. C'est cette pensée qui dirigea l'artiste dans le tableau qui vient d'être placé dans le panneau surmontant l'autel. Par le rappel de ce souvenir, il fit œuvre d'historien.

Son but était plus grand. Il voulait, par cette image, faire revivre à nos yeux l'évènement du 15 mars 1568, dont le souvenir était déjà gravé dans la plaque commémorative placée originairement sur les remparts de la ville, aujourd'hui apposée au mur de la chapelle. Il ne suffisait pas de rappeler à la postérité la préservation de la ville contre la rage des Huguenots, de dire le dévouement et le courage de la population fidèle et de ses vaillants défenseurs sous la conduite de Linières, pour le laisser en exemple aux générations à venir ; il fallait leur signifier qu'en même temps que les soldats se battaient sur les remparts, une population d'hommes, de femmes, d'enfants, sous la conduite de leurs prêtres, était en prières et ne cessait d'implorer la puissante et glorieuse Dame de Chartres.

« C'est en vain que l'on combat, si Dieu ne combat pas avec nous ». Sans l'intervention de la Providence, la victoire ne peut être donnée aux combattants. Ce groupe en prière à la droite de la Vierge, tandis qu'on lutte sur les remparts, le proclame hautement.

Le groupe opposé des assiégeants dépeint les sentiments des Huguenots, encore selon un chroniqueur, « se gabans que Marie « pouvoit autant en icelle ville que Diane en Ephèse, et prenant « la dite image pour object de leur rage et de leur fureur, tirèrent « contre icelle tant de coups de canons et artillerie, que tout ce « qui estoit à l'entour demeura fouldroïé jusqu'à quatre doigts « près, selon que les vestiges y sont ores récents : néanmoins ils « ne peurent jamais atteindre la dicte sainte image... Et ce fut à

« leur honte qu'ils L'esprovèrent pour Dame tutélaire de Chartres ; d'autant que repoulsés, plustôt par sa puissance que par des armes humaines, ils furent contraints après grande perte et tuerie de leurs gens de rebrousser arrière... »

Ces quatre soldats Huguenots qui représentent l'armée de Condé, par leurs gestes tendus, par leur attitude crispée démontrent bien l'ardeur, disons mieux, l'acharnement des Huguenots à détruire cette ville de Chartres où déjà ils avaient essuyé un échec. A tout prix, ils voulaient massacrer la ville, piller sa Cathédrale.

Le roi des Huguenots n'avait-il pas juré qu' « il désolerait l'église de Notre-Dame, jetterait au vent ses reliques et ferait manger son cheval sur le grand autel d'icelle ».

De tels serments étaient bien faits pour remplir d'effroi les Chartrains et augmenter leur confiance en la Madone toute puissante, et d'autre part pour exciter la rage et la fureur de ses assiégeants. Ces sentiments de confiance et de haine se lisent sur les visages des personnages des deux groupes opposés.

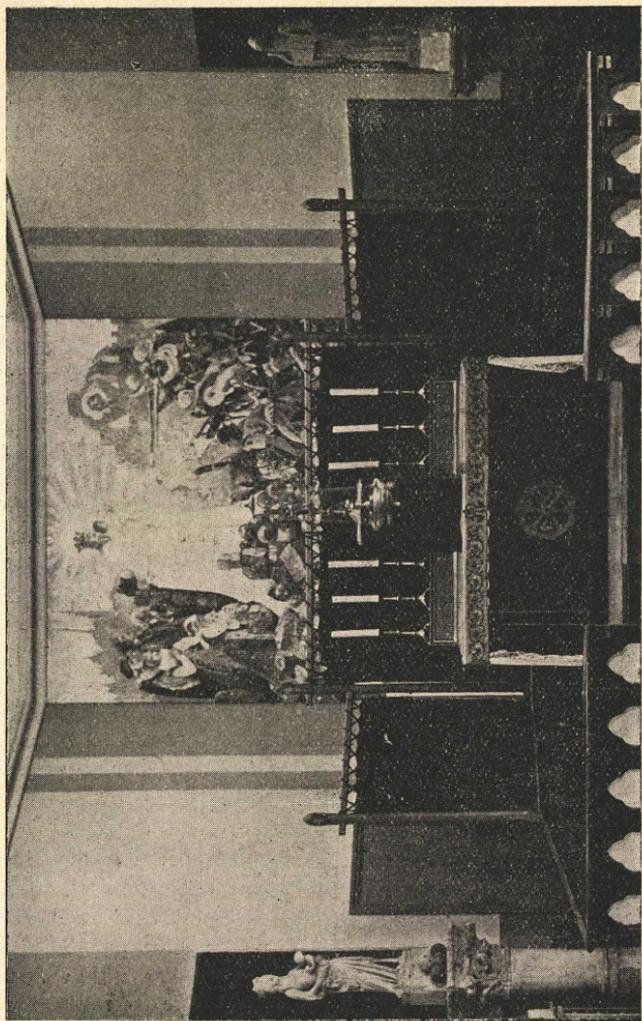
La Vierge apparaît entre eux dans toute sa majesté de Reine et sa puissance de Protectrice. Elle se présente sur la brèche des remparts au milieu d'un amas de boulets et de pierres, comme une muraille infranchissable. Elle est là, radieuse, dans le calme de Celle qui est la Maîtresse en ces lieux, elle se dresse comme une armée rangée en bataille et cependant elle reste humble. Ne porte-t-elle pas Celui qui est la raison de sa puissance... son divin Fils ?... Elle est la Vierge-Mère, la Vierge de Chartres inséparable de l'Enfant-Jésus. Le Sauveur écoute la prière de sa Mère, et de ses mains, Lui, le Créateur à qui tout obéit, arrête le flot envahisseur.

De son autre main, la Vierge étend son manteau pour protéger ceux qui la prient avec une si grande confiance. L'artiste illustre ici la tradition que le poète chartrain rappelait en ces vers :

Le canon battait nos murailles ;
La Vierge, comme un bouclier,
Au choc terrible des batailles
Opposait son blanc tablier.
Le plomb, dans sa course rapide,
Devant la Vierge se courbait,
Et l'obus, au vol homicide,
Sans bruit, dans son giron tombait.

Il a négligé cette autre tradition que la Vierge recevait, en son

tablier, les boulets destinés aux Chartrains, cette tradition étant



Chapelle Notre-Dame de la Brèche

rappelée par le vitrail de M. Piébourg, placé dans la petite chapelle.

Nous devons remercier et féliciter M. Gabriel Loire : il fit

œuvre d'artiste chrétien. Il a su, par son art, représenter les faits dans leur réalité totale et rendre visible l'action invisible de Dieu et de la Vierge chez nous. Procédant par larges plans traités avec force et sobriété, à l'aide de ses couteaux et de pâtes riches en couleurs, il a donné, dans une chaude harmonie de tons, grand caractère à sa toile.

Ne serait-il pas bon de représenter autour de ce fait important du 15 mars 1568, afin de grouper d'autres faits de l'histoire de Chartres, encadrant l'autel, en un triptyque saisissant, la particulière protection de N.-D. à l'égard de sa ville ?

Cette modeste Chapelle, à l'ombre de la Cathédrale, serait ainsi, en même temps que le mémorial de la médiation de Marie à Chartres, pour le triomphe de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le témoignage de la reconnaissance et de la fidélité des Chartrains.

*
* *

Fête du 15 mars

La fête du 15 mars a ramené les Chartrains aux pieds de la Vierge du rempart, dans la petite chapelle des bords de l'Eure.

Dans une délicate et pieuse allocution, Mgr le vicaire général Dhuit souligna la signification de cette fête : acte de reconnaissance et acte de fidélité.

Les communions des messes du matin, l'office canonial célébré dans la chapelle, l'assistance du soir plus nombreuse encore qu'à l'ordinaire, les chants et les prières témoignèrent que les Chartrains savent se montrer reconnaissants.

Ils sont fidèles aussi. La piété chartraine avait élevé un ex-voto à Notre-Dame de la Brèche. Par fidélité, on le releva après les ruines de la Révolution. Et c'est le même sentiment qui a fait répondre avec générosité à l'appel récent du dévoué chapelain.

Cette générosité a permis de couvrir — en partie du moins — les frais de restauration du sanctuaire délabré. Un seul éloge suffit : affirmer qu'un goût artistique très sûr a présidé à cette restauration.

Et désormais, lorsque les Chartrains — fidèles dans leur reconnaissance — viendront prier Notre-Dame de la Brèche dans son sanctuaire, ils verront, gravé sur la pierre, un mémorial de la vaillance de leurs aïeux, et, fixé sur la toile, un exemple de confiance inébranlable dans l'intercession toute puissante de la Très Sainte Vierge, en même temps qu'un témoignage manifeste de la protection de Marie envers ses fidèles serviteurs.

C.

Chartres, 15 mars 1944.

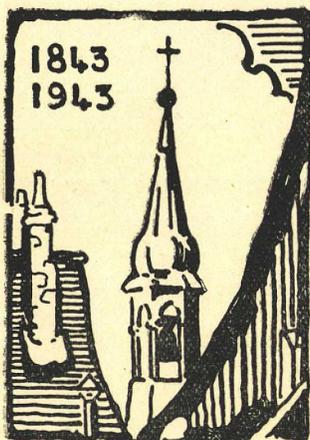
Y. Delaporte

Y. DELAPORTE

chapelain de notre-dame de la brèche

NOTES SUR LA CHAPELLE
NOTRE-DAME DE LA BRÈCHE

A CHARTRES



DREUX

IMPRIMERIE
MODERNE

1943

Table des matières

	Pages
I. — Un centenaire	3
II. — L'événement de 1568	4
III. — La procession du 15 mars	5
IV. — La fête liturgique du 15 mars	6
V. — Le mémorial municipal du siège de 1568	7
VI. — La Vierge du chanoine Berthelot	8
VII. — La première chapelle. Ses origines	9
VIII. — La première chapelle. Description et histoire	10
IX. — Restauration de la chapelle en 1843	11
X. — La chapelle de 1843	12
XI. — De 1843 à 1869	13
XII. — La grande chapelle	14
XIII. — Depuis 1869. Quelques souvenirs	15
XIV. — Conclusion	16

I. - Un centenaire

L'année 1943 est celle d'un centenaire qui mérite de ne pas passer inaperçu : celui de la restauration de la chapelle Notre-Dame de la Brèche. C'est en effet en 1843, le 25 mars, que M. Baret, vicaire de la paroisse Notre-Dame, faisait l'acquisition de ce qui restait de l'ancienne chapelle profanée à l'époque de la Révolution ; le 7 avril commençaient les travaux de reconstruction ; le 1^{er} juin la statue de la sainte Vierge provenant de l'ancienne chapelle retrouvait sa place ; le 21 novembre enfin la nouvelle chapelle était bénite par M. Lecomte, curé de Notre-Dame.

Au cours de cette même année paraissaient deux éditions d'une *Notice historique sur Notre-Dame de la Brèche*. L'opuscule est anonyme, mais personne sans doute à Chartres n'ignorait qu'il était dû à l'abbé Pie, jeune prêtre — il n'avait pas encore vingt-huit ans — qui remplissait alors à la cathédrale les fonctions de quatrième vicaire, et devait être appelé par Mgr Clausel de Montals, quelques mois plus tard, à celle de vicaire général.

Le petit livre en question est un travail excellent. L'auteur a consulté presque toutes les sources imprimées et manuscrites se rapportant au sujet, ce qui était très méritoire il y a cent ans, alors que bien des documents n'étaient pas aussi facilement accessibles qu'ils le sont aujourd'hui. Il a utilisé ces documents avec exactitude, sans tomber dans les développements oratoires à la mode de son temps. En lisant cet opuscule, on ne peut que regretter — au point de vue chartrain, bien entendu — que l'auteur ait été appelé si jeune à de plus hautes destinées, car, autrement, il se serait certainement fait connaître par d'excellents travaux d'histoire locale dont il avait déjà conçu le projet.

Il ne saurait donc être question aujourd'hui de refaire, pour le corriger et l'améliorer, un travail déjà fait et bien fait. Cependant, quelques renseignements qui avaient échappé à l'auteur ont été découverts depuis. Et surtout Notre-Dame de la Brèche compte un siècle de plus, au cours duquel se sont produits divers événements qui ont le droit, eux aussi, d'être enregistrés par l'histoire. Il y aurait donc matière à une œuvre nouvelle, conçue sur un plan plus vaste, présentée d'une manière plus moderne. On y étudierait l'événement de 1568 et ses divers mémoriaux monumentaux — inscription, chapelle — et liturgiques — fête, procession —, on pourrait lui adjoindre une intéressante illustration reproduisant d'anciennes gravures, des portraits, des documents d'archives, rappelant les aspects successifs de la chapelle.

Tout cela, malheureusement, est actuellement irréalisable. Nous nous bornerons donc à évoquer, dans les pages qui suivront celle-ci, les principaux événements concernant l'histoire de la chapelle de la Brèche.

II. - L'événement de 1568

Le siège de Chartres, dont la chapelle de la Brèche perpétue le souvenir, est un des épisodes des guerres de religion ; c'est dire que l'événement s'est produit au cours d'une des périodes les plus tristes de notre histoire.

Pour la seconde fois, les protestants avaient pris les armes. Apôtres d'un nouveau genre, ils entendaient imposer par la violence leur prétendue « réforme », et ne menaçaient pas moins l'unité de l'État français que celle de l'Église catholique. Ils reconnaissaient pour chef Louis de Bourbon, prince de Condé. Les partis se disputaient l'influence autour du jeune Charles IX, impuisant à rétablir la paix.

Le 1^{er} mars 1568, Condé vint assiéger Chartres, espérant, dit l'un des siens, prendre la ville, la fortifier, et en faire « une épine au pied des Parisiens ». Son armée était forte de neuf mille hommes, dont trois mille cavaliers. Il possédait cinq grosses pièces d'artillerie et quatre autres plus légères.

La ville était défendue par le gouverneur Antoine de Linières, envoyé spécialement par le roi. Il disposait d'un peu plus de cinq mille hommes, dont seulement deux cents cavaliers. Une trentaine de pièces de canon défendaient la ville.

Diverses actions militaires eurent lieu au cours du siège ; l'ennemi cherchait les points faibles de la place. C'est le 9 mars que les Chartrains furent le plus en danger : l'artillerie ennemie ouvrit, entre la Porte-Drouaise et la rivière, une brèche large de trente pas. Mais Linières avait fait élever en arrière une forte barricade que des soldats résolus s'apprêtaient à défendre. L'ennemi n'osa pas tenter l'assaut.

Déjà, d'ailleurs, des pourparlers de paix étaient engagés. Une trêve fut conclue le 13 mars. Mal payés, les soldats de l'armée protestante désertaient. Condé dut renoncer à son entreprise ; le 15 mars ses dernières troupes s'éloignaient de Chartres en brûlant les églises des villages voisins. Du côté des catholiques, deux cent cinquante hommes environ avaient péri, mais la ville était sauvée.

Ayant échappé aux horreurs du massacre et du pillage, les Chartrains attribuèrent leur salut à Notre-Dame — *Carnutum tutela* — qu'on avait invoquée avec ferveur pendant les jours d'angoisse. On remarqua avec admiration que la statue de la Vierge qui dominait l'entrée de la Porte-Drouaise était intacte, bien qu'elle eût été fort exposée au tir de l'ennemi. Nous avons sur ce point le témoignage d'un contemporain, l'historien Du Parc.

Tels furent les principaux faits de ce siège, qui, depuis, a toujours été considérés comme un des événements les plus marquants de l'histoire chartraine.

III. — La procession du 15 mars

Le danger passé, les Chartrains voulurent remercier Dieu. Le dimanche qui suivit le départ des protestants, c'est-à-dire le 21 mars, qui était cette année là le troisième dimanche de Carême, il y eut une procession d'actions de grâces à Notre-Dame de Sous-Terre. Mais, conscientes de l'importance de l'événement, les autorités chartraines voulurent qu'il fût, dans la suite, commémoré chaque année.

A cet effet, le 6 février 1569, les échevins députèrent deux d'entre eux vers l'évêque de Chartres Charles Guillard, qui résidait alors à Pontgouin, pour le prier, conformément au désir de la population, d'instituer, à la date du 15 mars, une solennité commémorative de la levée du siège. Le 8 du même mois, le chapitre de la cathédrale émettait le même vœu et se déclarait prêt à prendre, d'accord avec l'autorité épiscopale, les dispositions nécessaires. Quelques jours plus tard, il réglait l'ordre des cérémonies à observer.

Le 15 mars, après un sermon à la cathédrale, une procession générale, réunissant le clergé de la ville et les corps constitués, se dirigea vers la Porte-Drouaise, puis vers Saint-André, où furent faites des prières pour ceux qui étaient morts en défendant la ville. La procession regagna la cathédrale par la rue de la Corroierie, la Croix de Beaulieu et la rue des Changes.

La cérémonie, rendue plus solennelle en vertu d'une fondation faite par le chanoine Macé Sallier, comporta, un peu plus tard, une station près du lieu de la brèche, avec chant d'un « motet » — nous dirions plutôt aujourd'hui d'une cantate — spécialement composé pour la circonstance par le maître de musique de la cathédrale. Le texte de quelques-uns de ces motets, de la fin du XVII^e siècle et du commencement du XVIII^e, a été conservé ; il n'en est malheureusement pas de même de leur musique. Pendant plus de deux siècles, l'ordre de la cérémonie ne fut guère modifié. Le sermon était prononcé alternativement par un frère prêcheur et un frère mineur.

Après la suppression du chapitre, le clergé constitutionnel fit encore la procession, qui cessa, avec le culte lui-même, à l'époque de la Terreur. La tourmente passée, la cérémonie ne fut pas rétablie sous son ancienne forme ; il y eut seulement procession à la cathédrale, et, un peu plus tard, à Saint-Pierre et à Saint-Aignan.

La restauration de la chapelle de la Brèche, en 1843, fut l'occasion du rétablissement, l'année suivante, de la procession extérieure. Dans sa *Notice*, l'abbé Pie a dit l'émotion des vieillards, témoins, après une longue interruption, d'une cérémonie à laquelle ils avaient autrefois assisté.

La procession du 15 mars a eu lieu la dernière fois en 1907. Beaucoup de Chartrains en verraient avec joie le rétablissement.

IV. - La fête liturgique du 15 mars

L'anniversaire de la levée du siège de Chartres n'était pas solennisé seulement par une procession générale ; dès l'origine, c'est-à-dire, dès l'année 1569, la journée du 15 mars comporta une fête liturgique avec messe et office. Cette fête, appelée dans nos anciens calendriers « Commémoraison de la Bienheureuse vierge Marie », n'était pas diocésaine ; elle n'était célébrée que dans la ville de Chartres. Jusqu'au milieu environ du XVII^e siècle elle était « double solennelle » — ce qui correspondait à nos doubles de première classe — et d'obligation. Dans les livres liturgiques de Mgr de Neufville (bréviaire, 1661 ; missel, 1669), elle n'était que « solennelle mineure » — double de deuxième classe — et est seulement fête de dévotion. Conformément aux dispositions prises en 1569 par le chapitre, la messe et l'office sont uniquement composés de pièces empruntées à d'autres fêtes de la sainte Vierge, c'est-à-dire, en réalité, au commun, qui n'existait pas encore sous sa forme actuelle.

Les choses se passèrent ainsi jusqu'à la réforme liturgique de Mgr de Lubersac (missel, 1782 ; bréviaire, 1783). La fête fut alors supprimée, mais elle fut remplacée, à la cathédrale seulement, par la célébration d'une messe votive. Cette messe, qui est celle que nous avons encore dans notre propre, est l'œuvre de liturgistes chartrains du XVIII^e siècle. Ils eurent l'heureuse idée d'y introduire, mais non sans modifications, la collecte *Inexpugnabili muro*, ancienne prière pour la ville de Chartres, composée pendant la guerre de Cent Ans, et dont nous avons ailleurs résumé l'histoire.

Lors du retour du diocèse à la liturgie romaine (l'approbation de nos propres dates de 1861), la fête du 15 mars, appelée depuis ce temps fête de « Notre-Dame de la Brèche », fut rétablie et étendue à tout le diocèse. Tel est encore l'état des choses. La messe, comme nous venons de le dire, est celle du missel de 1782, mais la collecte a été rapprochée de sa forme primitive. Quant à l'office, il a été entièrement composé par les rédacteurs de notre propre. Il comporte des leçons historiques, dont les termes sont empruntés en grande partie à la supplique adressée à Grégoire XVI par M. Lecomte, curé de Notre-Dame, pour lui demander d'enrichir d'indulgences la chapelle nouvellement restaurée. Pour le reste, on s'est inspiré du bréviaire de 1661. C'est ce qui explique la présence dans notre office actuel des deux antiennes *Sub tuam protectionem* et *Sub tuum praesidium*, dont la première n'appartient pas au bréviaire romain, et dont la seconde n'y figure qu'au petit office de la sainte Vierge, mais qui, toutes deux existaient dans nos anciens livres. Les rédacteurs de l'office ont trouvé bon d'y introduire les répons *Stirps Jesse* et *Ad nutum Domini*, de Fulbert de Chartres, bannis en 1783 du bréviaire chartrain.

V. - Le mémorial municipal du siège de 1568

Entre la Porte-Drouaise et la rivière, le mur de ville s'étend, à peu près en ligne droite, sur une longueur d'une centaine de mètres. Cette partie de l'enceinte fut, au cours du siège, gravement endommagée par l'artillerie des huguenots. Lorsque l'ennemi se retira, deux brèches existaient dans la muraille : l'une, peu importante, vers la Porte-Drouaise ; l'autre, la « grande brèche », descendant jusqu'au sol, tout près des deux arches sur lesquelles le mur franchissait l'Eure.

Avant d'entreprendre les réparations nécessaires, le conseil des échevins décida de perpétuer par une inscription le souvenir de la belle défense de la ville. Le 24 août 1568, il en approuva le texte, composé par un magistrat chartrain, Jean Grenet, jurisconsulte distingué, membre de la famille dont une de nos rues porte encore le nom. Peu après, en 1575 au plus tard, le mur fut réparé. On y employa les matériaux de l'hospice des aveugles, détruit au cours du siège, et on y scella l'inscription, gravée sur une dalle qui est très probablement une table d'autel de la chapelle Saint-Thomas, également détruite.

Dans ce texte, comprenant dix vers latins, Jean Grenet fait preuve de sa culture littéraire. Il évoque le triste état de la France divisée en deux partis ennemis, et l'héroïque défense de Chartres sous les ordres de Linières, contre un ennemi supérieur en nombre. Il termine en proposant ce bel exemple à la postérité.

A la partie supérieure des chaînes de pierre de taille renforçant la muraille, on sculpta les armoiries du roi, de la ville, de Linières, et de son successeur, le sieur d'Eguilly. Au bas de la courtine, une petite image de la Vierge fut sculptée ; on grava au-dessous l'inscription suivante : « 1568. Le dimanche dernier fevrier les huguenots assiégèrent cette ville et icy ont fait brèche, mais n'y sont entrez, par la grâce de Dieu. »

Au début du siècle dernier, le mur de ville et le terrain qui le borde devinrent propriété privée et cessèrent d'être accessibles. Mais, respecté par ses propriétaires, l'ensemble que nous avons décrit était encore à peu près intact en 1911. A cette date, à l'occasion de la construction d'une école — qui eût pu être placée ailleurs — il fut presque totalement détruit par une municipalité inconsciente de son vandalisme. Fort heureusement, le propriétaire dépossédé avait enlevé à temps l'inscription et l'avait mise en sûreté. Après vingt-trois ans, en 1935, elle a reparu au jour, et, confiée à la sollicitude de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, elle a pris place, définitivement, il faut l'espérer, dans la chapelle de la Brèche, où il est facile de l'examiner et de l'étudier.

VI. - La Vierge du chanoine Berthelot

L'année qui suivit le siège de Chartres, c'est-à-dire en 1569, un chanoine de Saint-André, Simon Berthelot, acheta un jardin situé au coin des rues de la Brèche et du Pont-du-Massacre, en partie encombré de ruines datant du siège. Simon Berthelot y fit, pour son usage, bâtir une maison. Comme sa propriété était toute proche de l'emplacement de la Brèche faite par les huguenots, le chanoine voulut y perpétuer, par un monument, le souvenir de la victoire obtenue par la protection de la Vierge invoquée avec tant de ferveur et de confiance.

Ce monument consistait en un groupe sculpté, en pierre ou en bois, et très probablement peint — ce qu'on appelait alors de l'« imagerie » —, placé dans une « fenêtre » — nous dirions aujourd'hui une niche — au coin des deux rues mentionnées plus haut, vraisemblablement face à la Brèche. Ce groupe, de proportions modestes — la « fenêtre » ne mesurait que trois pieds de hauteur sur un pied et demi de largeur — est ainsi décrit par Souchet : c'est, dit-il, l'image « d'une Vierge tenant son fils sur son bras gauche, et du droit étendant son ample manteau soubz lequel elle met à couvert des prestres, religieux, bourgeois, hommes et femmes, qui sont à genoux devant elle ; et de l'autre costé il y a un tas de petits gendarmes qui semblent faire mine de tirer contre elle. »

Lorsque la première chapelle fut bâtie dans des circonstances que nous rapporterons plus loin, le monument du chanoine Berthelot y fut placé. À peine y était-il que les protestants chartrains, qui, sous Henri IV, bénéficiaient d'une assez large tolérance, le jugèrent injurieux pour eux et en réclamèrent la suppression. Ils n'obtinrent qu'en partie gain de cause : un maître des requêtes, Claude Mangot, vint à Chartres et fit enlever les images des hommes armés tirant contre la Vierge. Mais nous savons par Souchet qu'elles furent bientôt remises en place et y restèrent. Ces faits se passaient vers 1603.

Nous ne savons pas avec certitude combien de temps fut conservée la Vierge du chanoine Berthelot. Il est assez probable qu'elle existait encore en 1782 et que c'est elle qui fut, cette année là, remplacée par une statue dans le goût de l'époque, à l'occasion d'une nouvelle décoration de la chapelle.

On se demande parfois comment a pris naissance la légende suivant laquelle, pendant le siège de 1568, la Vierge recevait les boulets « dans son tablier », alors que les contemporains ne rapportent rien de semblable. Il paraît bien évident qu'il s'agit d'une interprétation naïve du groupe en question. En voyant cette Vierge protégeant les fidèles sous les plis de son manteau, tandis que les hommes d'armes tiraient contre elle, le peuple, comme bien souvent, a pris pour la représentation d'un fait réel ce qui n'était qu'un symbole.

VII. - La première chapelle. Ses origines

Sébastien Roulliard nous apprend dans sa *Parthénie*, publiée en 1609, que la chapelle de la Brèche « a esté construite depuis dix ans par un chanoine de Saint-André, nommé Messire Simon Sauquet, comme exécuteur testamentaire de feu M. Simon Berthelot, son oncle, vivant chanoine de Saint-André ». La plupart de nos historiens se sont contentés de reproduire ce renseignement. Les recherches que nous avons faites nous ont permis d'en vérifier l'exactitude et d'y ajouter quelques détails. Voici comment les choses se sont passées. e/

Simon Sauquet, neveu et héritier de Simon Berthelot, et, comme lui, chanoine de Saint-André, fut, après lui, propriétaire de la maison et du jardin dont il a été question précédemment, et, par conséquent, de l'image de Notre-Dame de la Brèche placée dans le mur du jardin. Voulant faire quelque chose de mieux, il s'adressa à l'évêque de Chartres, Nicolas de Thou, au cours du premier semestre de l'année 1596, ou même un peu plus tôt, et lui demanda la permission de faire bâtir une chapelle à l'angle des rues de la Brèche et du Pont-du-Massacre. L'évêque y consentit, mais le projet du chanoine ne put être immédiatement réalisé. Les troubles de la Ligue se prolongeaient ; le gouverneur de Chartres, M. de Sourdis, s'opposait à ce que l'on bâtît si près d'un endroit où les murs de la ville auraient pu de nouveau présenter à l'ennemi un point vulnérable. Cependant, à mesure que le temps passait, l'autorité de Henri IV s'affermissait et le danger d'un siège devenait de moins en moins probable. En 1599, muni de l'autorisation des grands vicaires de Philippe Hurault, successeur de Nicolas de Thou, Sauquet fit commencer les travaux. L'année suivante, à la procession du 15 mars, les chœurs et enfants de chœur de la cathédrale entrèrent dans la chapelle, encore inachevée, pour y chanter le motet.

Mais Simon Sauquet avait omis, par mégarde, une formalité essentielle : il n'avait pas sollicité l'agrément du chapitre de la cathédrale, en possession du droit d'accorder ou de refuser l'autorisation d'ériger de nouvelles églises ou chapelles. Il lui adressa donc une supplique par laquelle, après avoir exposé ce qui s'était passé, il lui demanda la permission de « parachever et parfaire ledict oratoire ou chapelle pour y mettre ledict image — la Vierge du chanoine Berthelot — « faire l'autel pour y célébrer et chanter la sainte messe, et d'y mettre autres images selon la dévotion dudict suppliant, le tout à l'honneur et gloire de Dieu ».

Présentée au chapitre le 10 juillet 1600, la supplique du chanoine Sauquet fut favorablement accueillie. Il est probable que les derniers travaux furent faits sans tarder et que la chapelle fut livrée au culte peu après cette date.

Ainsi, l'ancienne chapelle de la Brèche rappelait à la fois le siège de Chartres de 1568 et la pacification du royaume sous le règne réparateur de Henri IV.

VIII. - La première chapelle. Description et histoire

L'ancienne chapelle de la Brèche était un peu plus petite que celle qui l'a remplacée en 1843. Un croquis exécuté par l'archéologue chartrain Adolphe Lecoq représente ce qui en restait encore à cette date et permet de se faire une idée assez exacte de ce monument modeste, il est vrai, mais, quoi qu'on en ait dit parfois, non dépourvu d'intérêt. La façade, rue de la Brèche, était bâtie en pierres de taille. Au milieu s'ouvrait une porte en plein-cintre, entre deux pilastres ioniques semblables à ceux qui décorent une maison, sans doute contemporaine ou à peu près, de la rue Chantault (n° 1). Au-dessus de la porte, une console sculptée, d'un bon style, supportait une statuette de la Vierge abritée dans une niche munie d'une grille.

En 1782 le petit sanctuaire reçut une nouvelle décoration intérieure ; à une ancienne Vierge — peut-être celle du chanoine Berthelot, on substitua celle qui, sauvée à l'époque de la Révolution, a trouvé place depuis dans la chapelle actuelle.

C'est une réduction, en plâtre, de la belle statue de marbre faite pour la cathédrale de Rouen, en 1775, par le sculpteur Lecomte. Ce modèle paraît avoir eu du succès dans la région : nous en avons rencontré d'autres reproductions dans les églises de Pierres, d'Amilly, de Montlouet, de Bailleau-l'Evêque ; l'abbaye de Josaphat en possédait une également.

Trop petite pour servir, à proprement parler, de lieu de culte, la chapelle de la Brèche était surtout un mémorial et un lieu de pèlerinage. Le chapitre de saint André y faisait célébrer la messe par un chanoine semainier. Chaque année, le 15 mars, elle était visitée par la procession de la cathédrale, et, à pareil jour, un pain bénit y était offert par les habitants du quartier. Elle était confiée aux bons soins d'un sacristain ; en 1750, ce sacristain s'appelait Hardouin et était payé trois livres par trimestre.

Propriété du chapitre de Saint-André, la chapelle fut mise en vente, en exécution des lois révolutionnaires, le 28 octobre 1791.

Elle fut adjugée, ainsi que la maison attenante — l'ancienne maison du chanoine Berthelot — à un nommé Heurtault, qui paya le tout trois mille cent livres. L'acquéreur fit modifier le toit du petit édifice qu'il transforma, semble-t-il, en habitation. Cet état de choses dura jusqu'en 1843.

De la chapelle de 1599 il reste la pierre sculptée de la façade. Elle est aujourd'hui dans la petite chapelle, où elle sert de socle à la statue dont il a été question plus haut. On y voit un écusson sur lequel une croix de saint André est cantonnée de lettres rappelant le nom du fondateur : « Messire Simon Sauquet, prebtre ». De chaque côté sont gravées les dates du siège (1568) et de la fondation de la chapelle (1599). Au-dessus règne l'inscription : « Nostre-Dame de la Brèche ».

IX. - Restauration de la chapelle en 1843

Même avant l'époque révolutionnaire, le XVIII^e siècle avait fait assez bon marché des traditions religieuses et patriotiques ; la génération de 1830, au contraire eut à cœur de les faire revivre. C'est à ce courant d'idées que la chapelle de la Brèche dut sa restauration en 1843.

Le réalisateur de cette œuvre fut un prêtre chartrain, de mémoire vénérée, l'abbé Alexandre-Narcisse Baret, alors premier vicaire de la paroisse Notre-Dame, et âgé d'environ quarante-cinq ans. Mais l'animateur paraît en avoir été son jeune confrère, l'abbé Edouard Pie, qui fut, à cette occasion, l'historien de l'événement de 1568 et du culte de Notre-Dame de la Brèche.

Le 25 mars 1843 M. Baret signa le contrat d'achat de la propriété où se trouvait ce qui restait de l'ancienne chapelle. Dès le 7 avril la première pierre de la nouvelle construction fut bénite par M. Lecomte. Le projet avait été établi par un architecte de Paris, M. Victor Lenoir, et l'exécution en avait été confiée au menuisier Bravet, auteur, quelques années auparavant, des boiseries de Notre-Dame du Pilier. Le 1^{er} juin la statue de la Vierge de l'ancienne chapelle reprit sa place dans la nouvelle après avoir été solennellement apportée de la cathédrale, escortée des enfants de la première communion. La veille, l'abbé Baret l'avait, par dévotion, portée sur ses épaules depuis la maison du cadran, près du Pont-Bouju, où elle se trouvait alors, jusqu'à la cathédrale.

Le dimanche de la Fête-Dieu, la procession devant parcourir la basse-ville, un reposoir fut dressé dans la chapelle ; ce qui s'est toujours fait depuis. Le 13 octobre, à la cathédrale, fut bénite la cloche qui, depuis bientôt cent ans, annonce les offices de la Brèche. Enfin le 21 novembre, en la fête de la Présentation, eut lieu la bénédiction, par le curé de Notre-Dame, M. Lecomte, du sanctuaire restauré. Quarante messes y furent célébrées pendant les huit jours qui suivirent ; Monseigneur l'évêque de Chartres voulut clore lui-même cette octave en célébrant le Saint-Sacrifice sur l'autel de la Brèche.

Un compte-rendu de la cérémonie du 21 novembre, dû probablement à l'abbé Pie, parut dans *le Journal de Chartres* et dans *l'Ami de la Religion*. Mais il y eut quelques voix discordantes. *L'Espérance*, journal protestant, exprima son mécontentement ; *le Glaneur*, journal local antireligieux, ricana. Après tout, ils étaient dans leur rôle. On comprend moins que le juriste Isambert (d'Aunay-sous-Auneau), ait cru indiqué de menacer l'évêque de Chartres des foudres du Conseil d'Etat, pour « attentat à la paix des consciences » ! Il est vrai qu'il se fit calviniste dans la suite.

Tout cela est aujourd'hui bien oublié, fort heureusement. On a pu se rendre compte que la restauration de la Brèche n'avait été une déclaration de guerre contre qui que ce fût.

X. - La chapelle de 1843

L'idée de restaurer la chapelle de la Brèche était heureuse : la réalisation en fut, il faut l'avouer, médiocre.

Singulière manière de restaurer un monument que celle qui consiste à en détruire les derniers restes ! Et ces restes, dans le cas présent, n'étaient pas insignifiants. De l'ancienne chapelle il subsistait la façade presque entière. Façade modeste, mais bâtie en bonnes pierres de taille, et non dénuée d'intérêt ; elle était sans doute le plus ancien exemple chartrain d'une ordonnance classique adaptée à une façade de monument religieux. C'est probablement cela qui la fit condamner. Les innocents pilastres furent sans doute jugés trop païens par les hommes à la page, qui venaient d'apprendre de Montalembert que hors du gothique point de salut. On voulut donc du gothique, fût-il en plâtre. Et si les monuments gothiques du XIX^e siècle, même les plus réussis, ont la froideur de toute imitation, il n'est pas étonnant que le petit édifice dessiné par M. Lenoir, qui n'était pas un Viollet-le-Duc, ne soit pas une merveille.

Nous croyons inutile de décrire ce que chacun peut aller voir à volonté. D'ailleurs la description de la chapelle, faite il y a cent ans par l'abbé Pie, est encore presque entièrement exacte. Nous nous bornerons à signaler les quelques modifications qui ont été faites depuis.

L'autel primitif, assez pauvrement décoré des statuettes — en carton — des douze apôtres, a été remplacé en 1895 par l'autel actuel, auquel on peut reprocher sa couleur peu en harmonie avec celle des boiseries. Défaut facile à corriger.

Avec l'ancien autel a disparu un tabernacle qui était censé représenter la Porte-Drouaise. Les statues disposées autour de la chapelle sont celles des patrons des sept paroisses existant autrefois à l'intérieur des murs de la ville. On y a joint saint Lubin, dont la principale fête (14 mars) coïncidait presque avec l'anniversaire de la levée du siège. Quelques statues ont été déplacées lors du percement de la baie qui s'ouvre sur la grande chapelle.

Les armoiries qu'on remarque en quelques endroits ont été peintes en 1903.

A l'origine, la chapelle était éclairée par trois baies garnies de verres bleus et blancs : la rose de la façade, et deux fenêtres. La rose n'a pas changé ; une des deux fenêtres a été aveuglée par la grande chapelle : l'autre a reçu en 1926 un vitrail dessiné par M. Piébourg et exécuté par la maison Lorin ; il représente la Vierge protégeant la ville de Chartres.

XI. - De 1843 à 1869

Monument commémoratif et but d'un modeste pèlerinage, la chapelle de la Brèche n'a été que cela pendant les années comprises entre les dates ci-dessus : son exigüité lui interdisait d'être, à proprement parler, un lieu de culte. M. Baret, après en avoir été le restaurateur, en fut, sans en porter le titre, le chapelain. La messe y était célébrée de temps en temps, des pèlerins s'y faisaient réciter des évangiles, la procession du 15 mars y stationnait, elle était également visitée chaque année par les enfants de la première communion.

M. Baret mourut subitement, âgé de cinquante-six ans, le 22 octobre 1855. Nous ne savons comment la chapelle fut desservie au cours des trois années suivantes. Ce n'est, en effet, qu'au mois de novembre 1858 que M. Bannier, prêtre-trésorier de la cathédrale, fut déchargé de ses fonctions, désormais annexées à la maîtrise, et devint chapelain de la Brèche. Presque en même temps paraissait un décret, en date du 10 février 1859, en vertu duquel la Brèche recevait officiellement le titre de chapelle de secours.

C'est pendant la période dont nous évoquons le souvenir que Notre-Dame de la Brèche fut témoin d'un événement que l'histoire locale ne doit pas passer sous silence : la « pension Brou » y devint l'« Institution Notre-Dame de Chartres ». En raison du monopole universitaire, cette pension ne pouvait, à l'origine, être un établissement d'enseignement ; elle n'était qu'un internat dont les élèves suivaient les classes du collège. Le directeur, M. l'abbé Charles Brou, successeur de son père depuis 1848, voulut, profitant des dispositions de la loi de 1850, transformer sa maison en établissement de plein exercice. Dès 1852 il commença à s'adjoindre des professeurs. En 1854 il décida de consacrer à Notre-Dame de Chartres son œuvre ainsi transformée. Le 15 mars, en présence de tout le personnel de la maison, encore assez peu nombreux pour tenir dans la chapelle, une messe fut célébrée par un ancien élève devenu professeur, l'abbé Grégoire Leroy. Cette messe était servie par un élève appelé à devenir une des figures les plus connues du clergé chartrain ; il s'appelait Alphonse Hervé.

« A dater de ce jour et de cette consécration, lisons-nous dans la brochure publiée à cette occasion, l'Institution de M. l'abbé Brou a pris le titre d'Institution Notre-Dame de Chartres. »

Depuis ce temps, l'Institution Notre-Dame célèbre sa fête patronale le 15 mars.

XII. - La grande chapelle

Il est dit dans la notice nécrologique consacrée à M. Banner, chapelain de 1858 à 1876, qu'il soignait la chapelle et entretenait le pèlerinage. Son activité, cependant, ne se borna pas à ce rôle de conservation ; c'est en effet de son temps, et probablement sur son initiative que fût bâtie, en 1869, la grande chapelle. Salle annexe plutôt que chapelle, car, à l'origine, elle ne possédait pas d'autel, celui de la petite chapelle étant visible par une double baie largement ouverte. C'est M. Auger, chapelain de 1876 à 1883 qui, en vertu d'une autorisation obtenue, paraît-il, non sans peine, fit placer l'autel du nouveau local.

Il faut l'avouer, la grande chapelle n'est pas une œuvre d'art. Huysmans l'a jugée sans indulgence, et on ne peut pas lui donner tort. De plus, peu après sa construction, elle paraît avoir été menacée d'un envahissement de mobilier prétendu gothique et de statuaire du quartier Saint-Sulpice. Heureusement une réaction s'est produite de bonne heure en faveur d'un goût plus épuré. On a compris que le meilleur parti à tirer de ce local ingrat était, non d'y faire régner la profusion et le faux luxe, mais d'y présenter, dans une ambiance de simplicité, quelques objets choisis avec soin.

La statue historique de la Porte-Drouaise, œuvre charmante des premières années du XVI^e siècle, y a été érigée en 1889. A ses pieds sont déposés des boulets du siège.

La grande inscription du mur de ville, déplacée par suite de la création de l'école de la Place-Drouaise, y a trouvé place en 1935.

Parmi les statues modernes, il faut mentionner celle de saint Benoît (1932) et celle du Sacré-Cœur (1933). La matière n'en est pas précieuse, mais elles reproduisent de beaux modèles : la première est de Serraz, la seconde de Delamare.

A notre artiste chartrain Gabriel Loire sont dues les œuvres qu'il nous reste à mentionner ; nous avons le regret de ne pouvoir faute de place, les commenter comme elles le mériteraient.

Un beau vitrail (1930), exécuté dans les ateliers de la maison Lorin, représente sainte Cécile, patronne du chant sacré. Une grande peinture sur toile marouflée (1935) évoque la protection de la sainte Vierge sur la ville lors du siège de 1568. Un chemin de croix en bois gravé et teinté (1937) a remplacé avantageusement une série d'images sans valeur. Un bas-relief (1941) représentant saint Michel fait un pendant bien équilibré à l'inscription du mur de ville.

Telle qu'elle est, notre Brèche n'est pas sans charme. On lui pardonne l'indigence de sa structure en raison de la valeur d'art ou de souvenir de ce qu'elle renferme.

XIII. - Depuis 1869. Quelques souvenirs

En bâtissant la grande chapelle, M. Bannier faisait preuve de compréhension des besoins religieux du quartier de la Brèche ; en y érigeant un autel, M. Auger entraînait dans les mêmes vues. L'expérience a montré qu'ils étaient dans le vrai. Depuis bientôt trois quarts de siècle, les fidèles ont fréquenté la chapelle avec une assiduité qui ne s'est jamais démentie. Il faut dire que les chapelains qui se sont succédé au cours de cette période ont fait de leur mieux pour que cette fréquentation fût attrayante et édifiante.

M. Bellamy, qui ne fut chapelain que deux ans (1881-1883), était un prêtre très zélé. Parmi ses initiatives il faut mentionner le recrutement et l'organisation des enfants de chœur. Ils portaient, au moins aux fêtes, des soutanes bleues dont on se souvient encore.

M. Durand (1883-1886) fit donner pour le quartier une mission prêchée par deux rédemptoristes. Le bien qui s'y fit, Dieu seul le sait ; mais on peut supposer que le chapelain y trouva ou y affermit sa vocation religieuse : peu de temps après, il quitta la cure de Saint-Aignan pour se faire lui-même rédemptoriste. Une image de Notre-Dame du Perpétuel-Secours rappelle le souvenir de cette mission (1884).

M. de Sainte-Beuve (1886-1900) pratiqua, avec succès, l'apostolat par la liturgie et le chant sacré. En 1891, il recrutait et instruisait des chantres. Dès 1893, dix ans avant *Motu proprio* de Pie X, le chant grégorien était en usage à la Brèche. Chaque dimanche, grand-messe et Vêpres y étaient chantées intégralement, les enfants de l'école Saint-Benoît, fondée en 1891, alternant avec les chantres aux communs, aux psaumes et aux hymnes. Dès ce temps, l'abbé de Sainte-Beuve adaptait des mélodies grégoriennes à notre propre, préluquant ainsi à l'édition officielle qu'il devait en donner beaucoup plus tard. Pour la Brèche, il fit beaucoup de copie, de polycopie, de reliure. Soucieux de la beauté des offices, il introduit les chasubles amples, entoura l'autel de courtines, plaça dans la chapelle la Vierge de la Porte-Drouaise. Une belle cérémonie de ce temps-là fut la fête de la Brèche en 1893. L'abbé de Solesmes y pontifia et les mélodies grégoriennes furent exécutées par le séminaire Saint-Chéron. le /
r /

Continuant la tradition, M. Bouillet (1900-1911) dota la chapelle de livres notés et enrichit le vestiaire liturgique. Les offices durent être un peu simplifiés ; par contre, l'assistance à la chapelle bénéficia de la transformation de l'asile Sainte-Cécile, qui, en 1904, devint une école.

Nous sommes presque au bas de la page... Il faut mettre le point final. Et puis, à partir d'ici, il faudrait louer les vivants. Il sera temps de le faire au prochain centenaire.

XIV. - Conclusion

Il nous plaît de constater, en écrivant la dernière de ces pages que l'étude que nous terminons n'a pas pour but et pour effet de sauver de l'oubli un passé à jamais aboli, mais bien de mettre en lumière une belle tradition toujours vivante.

La chapelle bâtie en 1599 par messire Simon Sauquet a disparu, mais un siècle s'est déjà écoulé depuis qu'elle a été relevée. On y voit, symbolisant la continuité du passé et du présent, la Vierge devant laquelle on priait dans l'ancienne chapelle. Le fondateur avait voulu un monument commémoratif de la délivrance de la ville ; la chapelle actuelle répond toujours à cette intention. Elle y répond même mieux que la première, car elle a recueilli tous les souvenirs matériels et immatériels du siège de 1568.

Chaque année, comme dès l'origine, la fête du 15 mars y est célébrée avec solennité. La Vierge de la Porte-Drouaise, respectée par les projectiles des huguenots, y est vénérée depuis plus d'un demi-siècle ; l'inscription du mur de la ville y a trouvé place il y a quelques années. Si l'image de la Vierge protégeant les fidèles sous son manteau, que le chanoine Berthelot avait fait ériger peu après l'évènement, n'existe plus, elle revit, plus magnifique qu'autrefois, dans la peinture murale de M. Gabriel Loire. La légende elle-même de la Vierge « recevant les boulets dans son tablier » a trouvé son illustration dans le beau vitrail moderne de la petite chapelle.

Telle que nous la voyons aujourd'hui, la Brèche est donc toujours, et mieux que jamais, ce qu'avait voulu son fondateur. Mais elle est plus et mieux que cela : un centre religieux répondant à un besoin réel, et compensant, en quelque sorte, la disparition de l'ancienne paroisse Saint-André.

Les fidèles qui la fréquentent nous sauront gré, peut-être, d'en avoir pour eux résumé l'histoire. Seuls, les esprits superficiels se désintéressent du passé, ou même s'imaginent qu'il convient de l'ignorer lorsqu'on veut être de son temps. Quant à nous, notre but serait atteint si ces quelques pages pouvaient contribuer à faire mieux connaître et aimer le sanctuaire historique de Notre-Dame de la Brèche.

Chapelains de Notre-Dame de la Brèche de 1843 à 1943

- 1843-1855. — Alexandre-Narcisse BARET, décédé à Chartres le 22 octobre 1855, vicaire à Notre-Dame de Chartres, âgé de 56 ans.
- 1858-1876. — Jean-Grégoire BANNIER, décédé à Chartres le 31 janvier 1876, chapelain de Notre-Dame de la Brèche, âgé de 67 ans.
- 1876-1881. — Louis-Victor AUGER, décédé à Courville le 2 mai 1923, curé-doyen de Courville, âgé de 77 ans.
- 1881-1883. — Charles-Auguste BELLAMY, décédé à Lausanne le 30 mai 1911, salésien, âgé de 68 ans.
- 1883-1886. — Emile-Alphonse DURAND, décédé à Mouseron (Belgique) le 27 mai 1923, rédemptoriste, âgé de 82 ans.
- 1886-1900. — René-Marie-Raoul DE SAINTE-BEUVE, décédé au Mans le 12 septembre 1933, moine bénédictin de la Congrégation de France, âgé de 74 ans.
- 1900-1911. — Théodore-Joseph BOUILLET, décédé à Chartres le 9 mars 1932, ancien curé de Saint-Pierre de Chartres, âgé de 70 ans.
- 1911-1924. — Daniel-Babylas-Nestor VANIER, décédé à Maintenon, le 29 août 1943, curé-doyen de Maintenon, âgé de 62 ans.
1918. — Yves-Ernest-Julien DELAPORTE, chanoine de la Cathédrale de Chartres depuis 1927.
- 1924-1929. — Abel-Louis-Marie LE BOY, actuellement curé de la Bazoches-Gouët.
- 1929-1941. — Georges-Charles-Marie VERDIER-DUFOUR, actuellement aumônier-adjoint des œuvres féminines du diocèse de Chartres.
1941. — Jean-Ernest-Fernand MÉNARD, vicaire à Notre-Dame de Chartres.

